

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1976

concernant la nomination d'un (1) professeur et de deux (2) personnes chargées de cours au comité de discipline

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 112 du Règlement général 2 de l'Université du Québec : « Les études de premier cycle »;

ATTENDU les articles 8.1 et 8.2 du Règlement concernant le plagiat et la fraude en vigueur à l'UQO;

ATTENDU la fin de mandat des membres suivants du comité de discipline : le professeur Mario Lepage et les personnes chargées de cours André Régimbald et Pascal Sergent;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs et des personnes chargées de cours, le 9 septembre 2009;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au remplacement des membres dont le mandat a pris fin, soit en les renouvelant individuellement, soit en désignant de nouveaux membres parmi les personnes qui ont signifié leur intérêt;

ATTENDU les discussions en séance et les recommandations du doyen des études;

Sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER le professeur suivant à titre de membre au comité de discipline, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 22 octobre 2009 au 21 octobre 2011 : monsieur Mario Lepage;

DE NOMMER les personnes chargées de cours suivantes membres du comité de discipline, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 22 octobre 2009 au 21 octobre 2011 : messieurs André Régimbald et Pascal Sergent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1977

concernant la nomination de deux (2) professeurs au comité de la recherche et de la création

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique de la recherche et de la création, son mandat et sa composition;

ATTENDU la perte de qualité du professeur Jean Quirion et la fin de mandat du professeur Kamel Adi au 4 octobre 2009;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 9 septembre 2009;

ATTENDU la recommandation du doyen de la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par madame Catherine Lanaris,

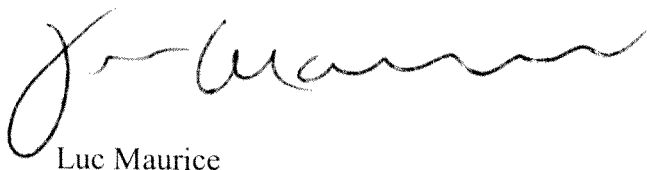
IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeurs suivants pour un mandat de deux ans, soit du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011 :

- monsieur Ilham Benyahia (secteur des sciences naturelles et génie)
- monsieur Sylvain Coutu (tous les secteurs)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1978

concernant la nomination de trois (3) professeurs à la sous-commission des études

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission des études;

ATTENDU la perte de qualité du professeur Alain Charbonneau, la fin de premier mandat du professeur Éric Gosselin et la démission de la professeure Francine Sinclair;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 9 septembre 2009;

ATTENDU les candidatures reçues par le secrétaire général;

ATTENDU la recommandation du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Martin Robitaille,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeurs suivants à la sous-commission des études, et ce, pour un mandat de 3 ans, soit du 22 octobre 2009 au 21 octobre 2012 :

- monsieur Éric Gosselin
- monsieur Paul Greenman
- monsieur David Lefrançois

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1979

concernant la nomination de deux (2) membres à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer deux membres qui ont perdu qualité (sabbatique), soit les professeurs Michel Beaudoin et Alain Charbonneau;

ATTENDU l'appel de candidatures auprès des professeurs le 9 septembre 2009 effectué par le secrétaire général;

ATTENDU la recommandation du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Paul Leduc-Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER :

- madame Nicole Mailloux à titre de professeure membre des comités de programmes relevant du conseil du Module de l'éducation, et ce, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 22 octobre 2009 au 21 octobre 2012;
- madame Marie Fontaine à titre de professeure issue d'un département impliqué de par ses activités disciplinaires dans les programmes de formation à l'enseignement, et ce, pour un mandat de trois (3) ans, soit du 22 octobre 2009 au 21 octobre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1980

concernant le test institutionnel de compétences de la langue française

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique linguistique adoptée par le conseil d'administration le 16 avril 2007;

ATTENDU l'échéancier du plan de travail pour la mise en œuvre de la Politique linguistique adopté par la commission des études le 19 février 2009;

ATTENDU le document *Application de l'article 7.5 de la Politique linguistique et choix d'un test de connaissance de la langue française*;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par monsieur Denis Dubé,

IL EST RÉSOLU :

DE RETENIR les dispositions suivantes en regard de l'application d'un test de connaissance de la langue française (TCLF) :

1. À compter du trimestre d'hiver 2011, le Test de français international (TFI) de la firme ETS est exigé à titre de TCLF, et ce, pour tous les candidats aux programmes de maîtrise. Les personnes ayant l'une des caractéristiques suivantes sont réputées satisfaire aux exigences linguistiques de l'UQO et n'ont donc pas à se soumettre au TFI :
 - les personnes ayant déjà réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
 - les personnes ayant déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
 - les personnes qui possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone;
 - les personnes détentrices d'un baccalauréat ou d'une maîtrise réalisé majoritairement en français;
 - les personnes qui ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
 - les personnes détentrices d'un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
 - les personnes ayant des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.
2. Le seuil minimal de réussite du TFI est fixé à 750 sur 990 pour les programmes de maîtrise. Toutefois, la commission des études pourra fixer un seuil plus élevé à certains programmes sur recommandation du conseil du module ou du comité de programme;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1980

concernant le test institutionnel de compétences de la langue française

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

3. À compter du trimestre d'hiver 2011, les candidats à qui le TFI est imposé et qui n'ont pas réussi ce test ne sont pas admis à un programme de l'UQO;
4. Qu'une formation en français langue seconde soit mise sur pied et offerte aux candidats qui n'ont pas réussi le TCLF;
5. Selon l'expérience vécue au cours des prochaines années, qu'on évalue dans au plus cinq ans, la possibilité d'imposer aux candidats ayant à se soumettre au TFI, un examen oral en vue de compléter les résultats du TCLF, et ce, en regard de la connaissance fonctionnelle de la langue et la maîtrise de la langue prévues dans la Politique linguistique;
6. Qu'on évalue la possibilité d'organiser des séances d'information qui viseraient, entre autres, à informer les candidats potentiels des particularités du système universitaire québécois, des programmes offerts à l'UQO, des exigences linguistiques ainsi que des activités de perfectionnement en français disponibles;

DE MANDATER le doyen des études et le registraire afin d'assurer la mise en œuvre de ces mesures, ainsi que de proposer à la commission des études des mesures permettant l'application du TCLF aux autres programmes visés à compter de l'automne 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1981

concernant un avis au conseil d'administration relativement à la mise à jour du *Plan stratégique de la recherche et de la création* de l'Université

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'importance de présenter aux programmes de financement d'initiatives de recherche un *Plan stratégique de la recherche et de la création* à jour;

ATTENDU que le *Plan stratégique de la recherche et de la création* et son résumé nécessitent des modifications;

ATTENDU que le *Plan stratégique de la recherche et de la création* tient compte de la Planification stratégique institutionnelle;

ATTENDU la mise à jour du *Plan stratégique de la recherche et de la création* proposée par le doyen de la recherche et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les commentaires recueillis sur ce projet de mise à jour auprès du comité de la recherche et de la création et lors de la consultation départementale;

ATTENDU les explications du doyen de la recherche et du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par monsieur Paul Leduc-Browne,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'adopter la mise à jour du *Plan stratégique de la recherche et de la création*;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour préparer le résumé du Plan requis par les programmes de financement d'initiatives de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1982

concernant le projet de révision de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2009-2010

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la lettre d'entente numéro 2009-03 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la lettre d'entente numéro 2009-04 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la répartition des postes pour l'année 2009-2010 adoptée par le conseil d'administration (330-CA-4945) et modifiée par la résolution (335-CA-5035);

ATTENDU le document « Répartition des postes de professeur 2009-2010 – Révision en vue d'intégrer le concept de site de travail – Principes directeurs » préparé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et discuté avec les directeurs de département aux fins de l'exercice de révision de la répartition des postes de professeur pour l'année 2009-2010;

ATTENDU que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et les directeurs de département ont convenu de discuter du projet de révision de répartition des postes de professeur pour 2009-2010 sur la base de ces principes directeurs;

ATTENDU les recommandations formulées par les assemblées départementales concernées;

ATTENDU les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et les directeurs de département relativement au projet de révision de répartition des postes de professeur par département, par secteur disciplinaire et par site pour l'année 2009-2010;

ATTENDU le projet de révision de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2009-2010;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Martin Robitaille,

COMMISSION DES ÉTUDES**RÉSOLUTION 277-CE-1982**

concernant le projet de révision de répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2009-2010

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au conseil d'administration concernant le projet de révision de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2009-2010, incluant les mécanismes de correction en cours d'année, tel que présenté à l'annexe A ci-jointe, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de prendre acte que les mécanismes prévus à la convention collective seront mis en œuvre afin de tendre vers la répartition dite « visée » indiquée dans l'annexe A;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'autoriser le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à effectuer, en cours d'année, le cas échéant, toute modification à la répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département des sciences administratives
35 postes intégrés, 1 poste non intégré

Administration publique

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	1	0
Effective	1	0

Mélanie Bourque

■

Aspects humains des organisations

Théorique	7	0
Effective	7	0

Emmanuelle Avon
 Pierre Colletterie
 André Durivage
 Jacques-Bernard Gauthier
 Daniel Pelletier
 Francine Rancourt
 Larisa Shavinina

■

■

■

■

■

■

■

Droit

Théorique	2	0
Effective	2	0

Lucien G. Boucher
 Denis Brochu

■

■

Finance et économique

Théorique	7	0
Effective	7	0

Christian Calmès
 Jean-Paul Paquin
 François Éric Racicot
 Juan Salazar
 David Tessier
 Li Yan
 1 poste non comblé

■

■

■

■

■

■

■

Opérations et information

Théorique	9	0
Effective	9	0

Sébastien Azondékon
 Saïd Boukendour
 Stéphane Gagnon
 Lavagnon Ika
 Hamdjatou Kane
 Tamás Michel Kopylay
 Annick Lambert
 Pierre-Paul Morin
 1 poste non comblé

■

■

■

■

■

■

■

■

■

Stratégie et marketing

Théorique	10	0
Effective	10	0

Normand Bourgault
 Luc Chaput (poste non intégré)
 Ana-Maria Davila-Gomez
 Renaud de Camprieu
 Michelle Harbour
 Jean-Pierre Lévy Mangin
 Véronique Nabelsi
 Martin Noël
 Jan Saint-Macary
 1 poste non comblé

■

■

■

■

■

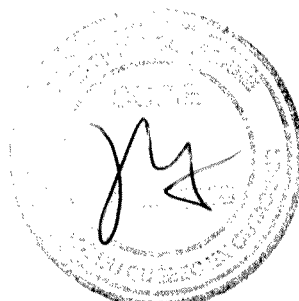
■

■

■

■

■



PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département de relations industrielles
17 postes intégrés

Andragogie

Francine d'Ortun

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	1	0
Effective	1	0

■

Gestion des ressources humaines et psychologie du travail

Lucie Côté
 Roland Foucher
 Eric Gosselin
 Christiane Labelle (½ poste)
 Martin Lauzier
 Igor Volkov
 Thierry Wils, (½ poste)

Théorique	6	0
Effective	6	0

■

■

■

■

■

■

■

Marché du travail et politiques publiques du travail

Samir Amine
 Ali Béjaoui
 Elmustapha Najem

Théorique	3	0
Effective	3	0

■

■

■

Méthodologie de la recherche

Romaine Malenfant

Théorique	1	0
Effective	1	0

■

Relations du travail, syndicalisme et sociologie du travail

Guy Bellemare
 Manfred Bischoff
 Julie Bourgault
 Mélanie Dufour-Poirier
 Jean-François Tremblay

Théorique	5	0
Effective	5	0

■

■

■

■

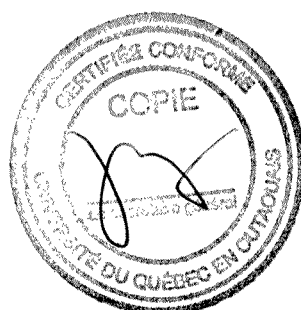
■

Santé et sécurité au travail

Normand Laplante

Théorique	1	0
Effective	1	0

■



PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département des sciences comptables
15 postes intégrés

Comptabilité de gestion

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	2	0
Effective	2	0

Lisa Baillargeon
 Gilles Poirier

■
 ■

Comptabilité financière

Théorique	7	0
Effective	7	0

Diane Bigras
 Michel Blanchette
 Pierre Charron
 Aurélie Desfleurs
 Muriel Dufour (suppléante, jusqu'au 31 mai 2010)
 Hanen Khemakhem
 1 poste non comblé

■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■

Fiscalité

Théorique	2	0
Effective	2	0

André E. Labelle
 1 poste non comblé

■
 ■

Certification et contrôle de gestion

Théorique	3	0
Effective	3	0

Louise Briand
 Denis Gendron
 Madeleine Lussier

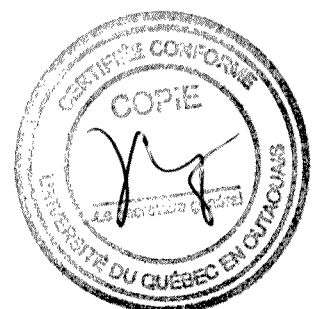
■
 ■
 ■

Méthodes quantitatives

Théorique	1	0
Effective	1	0

Marie Fontaine

■



PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département des sciences de l'éducation
24 postes intégrés

Administration scolaire

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	2	0
Effective	2	0

Suzanne Guillemette (suppléante, jusqu'au 31 mai 2010)
 Martine Leclerc

■
 ■

Formation pratique et didactique

Théorique	7	3
Effective	9	1

Johanne April
 Michel Beaudoin
 Jean-Claude Boyer
 Chantal Déry
 Judith Émery-Bruneau
 Lizanne Lafontaine
 Nicole Mailloux
 Martine Peters
 Johanne Pharand
 Sandrine Turcotte

■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■

■

Orthopédagogie

Théorique	4	0
Effective	4	0

Christiane Benoît
 Paul Boudreault
 Alain Cadieux
 André C. Moreau

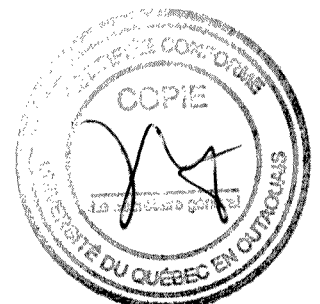
■
 ■
 ■
 ■

Théorie et fondements en sciences de l'éducation

Théorique	8	0
Effective	8	0

Jean-Claude Desruisseaux
 Sylvie Fontaine
 Catherine Lanaris
 David Lefrançois
 Lorraine Savoie Zajc
 Francine Sinclair
 1 poste non comblé (vacant jusqu'au 31 août 2010)
 1 poste non comblé (vacant jusqu'au 31 décembre 2009)

■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■



PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

École multidisciplinaire de l'image
10 postes intégrés

Arts visuels

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	2	0
Effective	2	0

Réal Calder
 Ginette Daigneault

■
 ■

Bande dessinée

Théorique	2	0
Effective	2	0

Mario Beaulac
 Sylvain Lemay

■
 ■

Design graphique

Théorique	3	0
Effective	3	0

Ana Francine Béland
 Jean-François Lacombe
 Louise Mercier

■
 ■
 ■

Didactique des arts

Théorique	1	0
Effective	1	0

Ginette Bernier

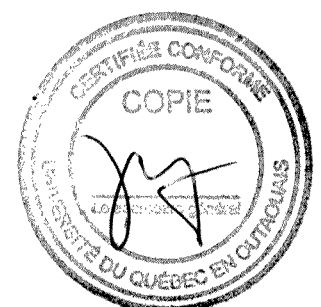
■

Muséologie et patrimoines

Théorique	2	0
Effective	2	0

Eric Langlois
 Nada Guzin Lukic

■
 ■



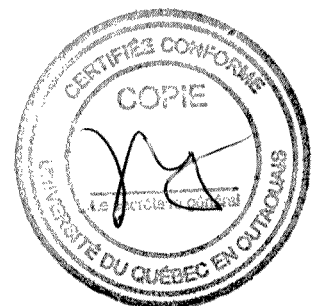
PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département d'études langagières
9 postes intégrés

Études langagières

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	9	0
Effective	9	0

Louise Brunette
Natalia Dankova
Marcel Diki-Kidiri (invité, jusqu'au 31 décembre 2009)
Georges Farid
Marie-Josée Goulet
Bernadette Kassi
Christiane Melançon
Iulia Mihalache
Madeleine Stratford



PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département d'informatique et d'ingénierie
15 postes intégrés, 1 poste non intégré

Informatique

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	9	0
Effective	9	0

Kamel Adi
 Mohand Saïd Allili
 Ilham Benyahia
 Alain Charbonneau
 Jurek Czyzowicz
 Michal Iglewski
 Luigi Logrippo
 Rokia Missaoui
 Andrzej Pelc

■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■

Génie *

Théorique	7	0
Effective	7	0

Nadia Baaziz
 Wojtek Bock
 Karim El Guemhioui
 Michael Korwin-Pawlowski (poste non intégré)
 Ahmed Lakhssassi
 Larbi Talbi
 Marek Zaremba

■
 ■
 ■
 ■
 ■
 ■

* Advenant la libération d'un poste du secteur "Génie", ce poste sera affecté au professeur Michael L. Korwin-Pawlowski



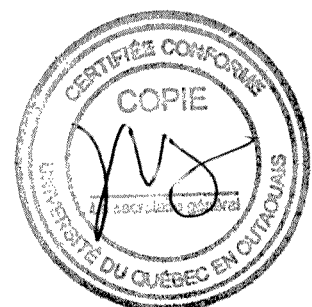
PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département des sciences infirmières
13 postes intégrés, 2 postes non intégrés

Sciences infirmières

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	7	8
Effective	9	6

Francine de Montigny	■	
Louise Dumas	■	
Dominique Houle		■
Pawel Krol (non intégré, sous octroi, jusqu'au 30 juin 2010)		■
Judith Lapierre	■	
Lucie Lemelin		■
Mario Lepage	■	
Francine Major	■	
Martine Mayrand-Leclerc	■	
Assumpta Ndengeyingoma	■	
Marie-Josée Potvin (non intégré, sous-octroi, jusqu'au 30 juin 2010)		■
Fanny Robichaud		■
Chantal Saint-Pierre	■	
Chantal Verdon		■
1 poste non comblé (vacant jusqu'au 31 mai 2010)	■	



PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département de travail social et des sciences sociales
27 postes intégrés

Travail social

Fondements sociologiques du travail social et méthodologie de la recherche

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	1	0
Effective	1	0

Yao A. Assogba

■

Organisation communautaire

Théorique	4	1
Effective	5	0

Jacques Boucher
 Denis Bourque
 Denyse Côté
 Louis Favreau *
 Dominic Foisy

■

■

■

■

■

Intervention psychosociale

Théorique	5	2
Effective	5	2

Josée Chénard
 Annie Devault
 Josée Grenier
 Luc Lacroix
 Nathalie St-Amour
 Sylvie Thibault
 1 poste non comblé (vacant jusqu'au 31 août 2010)

■

■

■

■

■

■

■

Travail social de groupe

Théorique	1	0
Effective	1	0

1 poste non comblé (vacant jusqu'au 1^{er} mars 2010)

■

Sciences sociales

Communication

Théorique	1	0
Effective	1	0

Ndiaga Loum

■

Développement international

Théorique	2	0
Effective	2	0

Charmain Levy
 1 poste non comblé (en processus de recrutement)

■

■

Géographie

Théorique	1	0
Effective	1	0

Mario Gauthier

■

Histoire

Théorique	2	0
Effective	2	0

Michel Filion
 Martin Laberge

■

■

Sciences économiques

Théorique	1	0
Effective	1	0

Anyck Dauphin

■



Sciences politiques

Guy Chiasson
Paul Leduc Browne
1 poste non comblé (vacant jusqu'au 31 août 2010)

Théorique	3	0
Effective	3	0

■
■
■

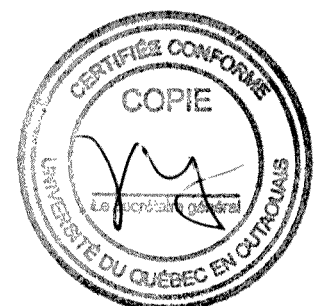
Sociologie

Thibault Martin
Martin Robitaille
Jean-François Simard

Théorique	3	0
Effective	3	0

■
■
■

* Suite au départ à la retraite du professeur Louis Favreau, le poste qu'il occupe sera transféré à Saint-Jérôme.



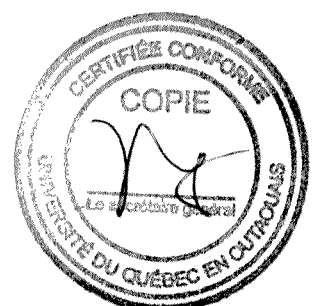
PROJET DE RÉVISION POUR LE 1^{er} JANVIER 2010
Répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur 2009-2010
(selon l'état des postes de professeur au 29 septembre 2009)

Département de travail social et des sciences sociales,
Secteur sciences de la nature/sciences forestières
1 poste intégré, 1 poste non intégré

Sciences de la nature/sciences forestières

	Gatineau	Saint-Jérôme
Théorique	2	0
Effective	2	0

Frédéric Doyon (non intégré, invité, jusqu'au 17 août 2011)
Sylvain Delagrangé (½ poste, invité, jusqu'au 31 mai 2013)
François Lorenzetti (½ poste, invité, jusqu'au 31 mai 2013)



COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 277-CE-1983

concernant un avis au conseil d'administration relativement à l'offre du baccalauréat en administration à Saint-Jérôme

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-dix-septième réunion tenue le 22 octobre 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que la planification du développement académique de l'UQO, Horizon 2014, prévoit l'offre du baccalauréat en administration à Saint-Jérôme;

ATTENDU que l'UQO pourra compter sur son nouveau campus à Saint-Jérôme afin d'offrir des formations additionnelles à compter de l'hiver 2010;

ATTENDU la demande d'avis adressée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au Département des sciences administratives;

ATTENDU l'avis du Département des sciences administratives relativement à ce projet;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Patrice Babineau, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de :

- confirmer l'offre du baccalauréat en administration (7127) à Saint-Jérôme à compter de l'automne 2010;
- fixer le seuil minimum de demandes d'admission requis pour offrir le programme à 36, lequel devra avoir été atteint le 15 avril 2010;
- fixer un contingentement à 60 étudiants pour la première cohorte admise à l'automne 2010 en donnant priorité aux candidats détenteurs d'un diplôme d'études collégiales pré-universitaires;
- limiter l'offre du programme au cheminement régulier seulement (c'est-à-dire, ne pas offrir le cheminement coopératif, ni le cheminement international);

DE MANDATER le doyen des études afin de proposer, lors de la réunion de la commission des études du mois de novembre, les concentrations et les options qui pourraient être offertes à Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,


Luc Maurice